

# POURQUOI SOMMES-NOUS MOBILISÉS POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION ?

Une partie des enseignants du lycée Marie Curie est mobilisée depuis plusieurs semaines contre les différentes réformes qui touchent actuellement l'éducation nationale. A l'occasion des réunions d'information aux parents, nous souhaitons vous informer sur les raisons qui nous poussent à nous mobiliser et sur les craintes que nous pouvons avoir quant à l'application des futures réformes.

## **LES RÉFORMES DU LYCÉE ET DU BAC SONT PRÉCIPITÉES**

Nous ne sommes nullement opposés à des réformes de notre système d'éducation, mais les réformes proposées par le Ministre Blanquer se font dans la précipitation, sans aucune concertation et contre l'avis de la majorité des enseignants et la totalité des organisations syndicales. Par exemple, les programmes imposés sont en décalage total avec le niveau hérité du collège, et, même s'ils ont presque tous reçu un avis unanimement négatif du Conseil Supérieur de l'Éducation, ils sont malgré tout mis en place par le ministère. Les élèves de première constitueront une génération cobaye, qui sera évaluée en Première (dès janvier) sur le programme de Seconde de la réforme qu'ils n'auront pas fait.

## **MOINS DE MOYENS, C'EST DES CONDITIONS D'ÉTUDE DÉGRADÉES POUR LES ÉLÈVES**

Derrière les discours du ministre sur l'ambition qu'il porte pour le lycée se cache une nouvelle baisse de moyens qui va directement dégrader les conditions d'étude des élèves. Pour la rentrée prochaine, 2 600 postes seront supprimés dans le secondaire alors que le nombre d'élèves accueillis dans les établissements ne cesse de croître. Localement, au lycée Marie Curie, nous avons perdu 110h de cours par semaine du fait des modifications structurelles de l'établissement et de la mise en place de la réforme. Cela a des conséquences directes pour les élèves. C'est par exemple moins d'heures en groupes à effectifs réduits et c'est un objectif de remplissage des classes à 35 (voire 36). Les classes surchargées nuisent au bon apprentissage des élèves et à nos possibilités de prendre en compte l'hétérogénéité des élèves. Nous craignons de perdre encore plus d'heures l'année prochaine avec l'introduction de la réforme en classe de terminale.



## **LE LYCÉE DEVIENDRA-T-IL VRAIMENT LE LYCÉE DU CHOIX ?**

On peut écouter le Ministre qui vante dans les médias et dans les réunions publiques le lycée du choix, la possibilité pour les élèves de changer de spécialités entre la première et la terminale... On peut aussi lire la circulaire envoyée en mars aux Recteurs par la Direction générale de l'enseignement scolaire.

*« Dans de telles hypothèses, il convient de proposer une solution alternative aux élèves dont les choix d'enseignements de spécialité ne peuvent pas être satisfaits dans leur établissement :*

- éventuellement un enseignement proposé par le CNED si un enseignant référent peut être désigné au sein du lycée, sous réserve de l'accord explicite du recteur d'académie ;*
- un autre enseignement de spécialité offert dans l'établissement qui ne figurait pas dans les 4 souhaits formulés par l'élève au 2ème trimestre. »*

Pour des raisons techniques, il sera strictement impossible de satisfaire tous les élèves dans leur choix de spécialité et le ministère le sait très bien. Autre fausse information, les élèves ne pourront que très difficilement changer de spécialité entre la classe de première et de terminale pour la simple et bonne raison que les programmes de terminale s'appuieront sur les acquis de première. Les élèves qui seraient amenés à changer de spécialité seraient donc placés dans une situation bien délicate.

## **LE BAC SERA-T-IL VRAIMENT SIMPLIFIÉ ?**

Le nouveau bac est pensé comme une évaluation permanente. En plus du contrôle continu, 21 épreuves du bac réparties sur les mois de janvier, avril-mai et juin en Première et en Terminale : quel temps pour les apprentissages dans tout cela ? Avec le contrôle continu, le diplôme national est transformé en certificat local. Ce renforcement des inégalités face au diplôme aura des conséquences directes pour les élèves sur Parcoursup. Les bacheliers auront encore un peu moins la liberté de s'inscrire dans la filière et l'université de leur choix selon leur lycée d'origine. Les coefficients choisis sont parfois absurdes. Par exemple, le mystérieux oral de fin de Terminale est à coefficient égal avec les épreuves de français (écrit et oral réunis). Les enseignements optionnels représentent 3h de plus dans l'horaire hebdomadaire des élèves mais seulement 1% dans le total des coefficients au bac et sont voués à une disparition rapide, notamment dans les disciplines artistiques, très fragilisées.

## **LOI BLANQUER, « ÉCOLE DE LA CONFIANCE »... LA DÉFIANCE RÈGNE !**

En même temps que les réformes du lycée et du bac, le ministre Blanquer a lancé une réforme d'ampleur qui touche cette fois tous les niveaux, de la maternelle au lycée. La loi dite « école de la confiance » nous inquiète également pour plusieurs raisons.

La loi prévoit que le remplacement des professeurs puisse être confié à des AED (surveillants étudiants) recrutés à partir de Bac +2 : une moindre exigence de qualification, et aucun recrutement compensatoire pour assurer les missions de surveillance de la Vie scolaire. Nous ne pouvons pas accepter de moindres exigences en termes de qualifications pour les enseignants.

La création des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux (EPSF) vise à regrouper, dans un même établissement, des écoles primaires et des collèges entraînant alors des suppressions de postes de directeurs d'école qui sont pourtant les interlocuteurs privilégiés des parents. Cela débouchera également sur des classes plus chargées (du fait des regroupements) et sur des fusions/fermetures d'écoles. Chaque classe fermée c'est plus de trajet pour l'élève, et un emploi du temps qui se complique pour les parents.

La scolarité obligatoire dès 3 ans, c'est une mesure inutile car 98% des élèves sont déjà scolarisés. Par contre cela débouchera sur plus de moyens attribués au privé, et donc moins pour l'école publique. A l'inverse aucun moyen supplémentaire d'encadrement ne sera attribué à la maternelle pour permettre un meilleur accueil des élèves et pour réduire le problème de l'absentéisme.

---

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, nous, enseignants du lycée Marie Curie de Versailles, sommes inquiets pour l'avenir de notre système éducatif, pour l'avenir de notre lycée et pour l'avenir de nos élèves. Nous sommes donc nous aussi mobilisés localement pour demander l'abrogation des différentes réformes Blanquer. Parce que nous sommes persuadés que les parents d'élèves sont aussi attachés que nous au service public d'éducation, nous vous invitons à nous rejoindre lors de la journée d'action unitaire enseignants / parents d'élèves qui sera organisée à Paris le samedi 18 mai 2019.

---

# **ÉLÈVES, PARENTS, ENSEIGNANTS, TOUS DANS LA MÊME GALÈRE TOUS DANS LA MÊME MANIFESTATION SAMEDI 18 MAI A PARIS**

---

**LES ENSEIGNANTS DU LYCÉE MARIE CURIE PROPOSENT D'ORGANISER UNE RÉUNION DÉBAT SUR LES RÉFORMES AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS, LAISSEZ-NOUS VOTRE CONTACT.**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE MAIL : .....